

Questions au Feuilleton  
LA SOCIÉTÉ CANADAIR

Question n° 762—M. McKinnon:

1. L'État a-t-il acheté Canadair Limitée de General Dynamics le 5 janvier 1976 au prix maximal de \$38,150,000 et, dans l'affirmative, quel était le montant des dommages-intérêts que l'État devait réclamer à la société Northrop pour une prétendue rupture de contrat et l'État devait-il verser à Canadair les deux-tiers de toute somme récupérée de Northrop?

2. Lorsque l'État a accepté de verser \$9,000,000 à la société Northrop à la suite du procès intenté à la Cour fédérale du Canada, à quel montant a-t-on fixé les dommages-intérêts réclamés en retour par l'État à la société Northrop, pour rupture de contrat?

**L'hon. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Les ministères de l'Industrie et du Commerce et des Approvisionnements et Services m'informent comme suit: 1. Le 5 janvier 1976, la Couronne a acheté Canadair à la société General Dynamics au prix maximal de \$38,150,000. La Couronne a payé \$11,479,835 les 1,408,463 actions qu'elle a acquises de Canadair, \$25,170,165, neuf billets à ordre faits par la Canadair à la General Dynamics (à recouvrer) et enfin une somme de 1.5 million de dollars, représentant le profit réalisé par la Compagnie du 1<sup>er</sup> janvier 1974 au 31 décembre 1975. Le prix a été déterminé au cours d'une série de négociations en se fondant sur les actions et les billets à ordre et non pas sur des actifs particuliers. Il est donc impossible de tenter, (ce serait d'ailleurs induire en erreur) d'attribuer un prix particulier à un actif particulier.

2. Il n'y a eu aucun montant de fixé pour les dommages-intérêts réclamés en retour par l'État à la société Northrop quand la décision a été rendue.

PAREL—LES PRÊTS CONSENTIS EN ABITIBI (QUÉBEC)

Question n° 768—M. Laprise:

Pour chacune des localités désignées de la circonscription électorale d'Abitibi, des demandes de subventions au chapitre du Programme de remise en état des logements ont-elles été soumises et, dans l'affirmative, a) combien ont été (i) accordées (ii) refusées, b) de quel montant s'agissait-il?

**L'hon. André Ouellet (ministre d'État chargé des Affaires urbaines):** La Société centrale d'hypothèques et de logement m'informe de ce qui suit: Jusqu'au mois de novembre 1976, la Société avait consenti dans le cadre du Programme d'aide pour la remise en état des immeubles résidentiels, 15 prêts à Taschereau et 41 prêts à Duparquet, comté d'Abitibi, d'une valeur globale respective de \$60,700 et de \$171,955. Les données sur le nombre des demandes refusées ne sont pas disponibles à court terme.

REMARQUE: Les données statistiques que la Société dresse à l'égard des diverses sphères d'activité sous le régime de la loi nationale sur l'habitation ne sont pas fondées, au Québec, sur les circonscriptions électorales, mais sur les comtés municipaux.

LES LOGEMENTS AU CANADA

Question n° 788—M. Gilbert:

De 1968 à 1975, combien de logements ont été a) commencés, b) achevés, c) démolis annuellement (i) au Canada, (ii) à Edmonton, (iii) à Halifax, (iv) à Montréal, (v) à Ottawa-Hull, (vi) à Saint-Jean (N.-B.), (vii) à Saint-Jean (T.-N.), (viii) à Saskatoon, (ix) à Toronto, (x) à Vancouver, (xi) à Winnipeg?

**L'hon. André Ouellet (ministre d'État chargé des Affaires urbaines):** La réponse de la Société centrale d'hypothèques et de logement figure aux tableaux I et II.

Tableau 1.  
Logements mis en chantier, parachevés ou démolis dans les régions métropolitaines, 1968-1971

Régions métropolitaines	1968			1969			1970			1971		
	Mises en chantier	Para-chèvements	Démolitions (1)	Mises en chantier	Para-chèvements	Démolitions (1)	Mises en chantier	Para-chèvements	Démolitions (1)	Mises en chantier	Para-chèvements	Démolitions (1)
Edmonton	9,003	7,772	623	9,807	8,601	465	6,330	7,129	243	11,286	8,252	446
Halifax	1,444	959	170	3,318	1,999	187	2,343	2,520	104	2,551	1,951	91
Montréal	30,624	25,974	2,150	23,650	26,947	1,263	23,017	17,693	1,636	22,285	20,405	1,671
Ottawa-Hull	5,642	4,813	333	7,275	5,140	440	11,345	6,917	475	11,141	10,396	1,512
Saint-Jean (N.-B.)	431	394	(2)	390	439	(2)	283	498	418	(2)	308	1,048
Saint-Jean (T.-N.)												
	977	1,400	(2)	21	771	1,009	(2)	9	679	554	(2)	8
Saskatoon	2,278	2,668	44	1,935	2,152	59	259	1,117	30	498	487	32
Toronto	37,775	28,677	1,658	31,874	34,751	1,596	30,521	27,562	1,055	33,163	25,441	927
Vancouver	15,690	14,922	1,079	17,690	14,247	1,357	13,437	13,488	769	15,553	14,984	991
Winnipeg	4,739	3,615	247	9,030	5,635	211	6,661	6,897	291	7,726	7,461	198
Canada	196,878	170,993	14,696	210,415	195,826	14,370	190,528	175,827	11,844	233,653	201,232	14,299

(1) Source: Statistique Canada.

(2) Ville seulement.

Tableau 2.  
Logement mis en chantier, parachevés ou démolis dans les régions métropolitaines, 1972-1975

Régions métropolitaines	1972			1973			1974			1975		
	Mises en chantier	Para-chèvements	Démolitions (1)	Mise en chantier	Para-chèvements	Démolitions (1)	Mises en chantier	Para-chèvements	Démolitions (1)	Mises en chantier	Para-chèvements	Démolitions (1)
Edmonton	9,500	9,932	337	7,384	9,803	373	5,362	7,668	318	8,647	4,578	242
Halifax	2,540	2,200	119	4,181	2,760	141	3,095	3,255	98	2,708	2,679	60
Montréal	24,731	25,219	2,646	30,700	27,832	2,768	24,758	27,726	3,168	26,702	25,377	1,827
Ottawa-Hull	14,887	11,469	878	15,511	12,541	534	9,709	15,036	911	7,156	11,313	245
Saint-Jean (N.-B.)	1,608	963	(2)	1,085	1,566	(2)	1,139	1,230	(2)	2,283	1,436	(2)
Saint-Jean (T.-N.)	1,307	1,130	(2)	3	1,705	(2)	27	1,876	(2)	56	1,842	(2)